

# RESPONSABILISATION EN INSTITUTION ET COMPETENCES PSYCHOSOCIALES DES ADOLESCENTS DE LA PRISON CENTRALE DE YAOUNDE

**Pantaléon NOMO ONGUENE**

**Chandel EBALE MONEZE**

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

leonomo86@yahoo.fr/ cebalemoneze@yahoo.fr

## Résumé

*Antinomique aux cultures camerounaises, le système d'incarcération des corps produit des effets pervers sur les habiletés des personnes sortants de prison à intégrer la société et à amoindrir le risque de récidive criminel. La forte proportion des détenus multirécidivistes remet en cause la fonction sociale de la prison, et plus précisément sa mission rééducative. L'étude pose le problème de l'inadéquation du modèle de responsabilisation en institution et l'objectif d'améliorer les compétences psychosociales des adolescents. Elle se veut explicative et postule que la responsabilisation en institution améliore les compétences psychosociales des adolescents. Les données collectées auprès de 83 adolescents volontaires, détenus au quartier 13 de la prison centrale de Yaoundé ont fait l'objet de traitement, par du test de corrélation de Pearson. L'analyse infirme l'hypothèse précédemment formulée. Elle révèle que la responsabilisation en institution est centrée sur le conformisme institutionnel, les récompenses instrumentales, et les tâches routinières centrées sur l'hygiène, la sécurisation et le contrôle des effectifs. Ce mode de responsabilisation inhibe l'apprentissage des compétences psychosociales nécessaires à l'inclusion sociale et à l'amoindrissement des risques associés à la récidive.*

**Mots clés :** *Compétences Psychosociales, Institution, Prison et Responsabilisation en institution*

## Abstract

*Antinomic to Cameroonian cultures, the bodies' incarceration system produces perverse effects on the skills of those leaving prison to integrate society and to reduce the risk of criminal recidivism. The high proportion of multi-recidivist prisoners calls into question the social function of the prison, and more precisely its re-educational mission. The study raises the problem of the inadequacy of the institutional accountability model and the objective of improving the psychosocial skills of teenager. It is intended to be explanatory and postulates that accountability in institutions improves the psychosocial skills of adolescents. The data collected from 83 voluntary teenagers, detained in district 13 of the central prison of Yaoundé were processed, using the Pearson correlation test. The analysis invalidates the previously formulated hypothesis. It reveals that institutional accountability is centered on institutional conformism, instrumental rewards and routine tasks centered on hygiene, security and staff control. This mode of accountability inhibits the learning of the psychosocial skills necessary for social inclusion and the reduction of the risks associated with recidivism.*

**Keywords :** *Psychosocial Skills, Institution, Prison and Institution accountability*

## Introduction

L'institutionnalisation des prisons dans les sociétés africaines avait pour but vraisemblablement la fragilisation du délinquant, aussi bien dans son corps physique, que dans ses dimensions psychologiques et sociales. L'effet visé étant de dissuader, décourager ses potentiels imitateurs. En fait, la philosophie pénale occidentale du 19<sup>e</sup> siècle était dominée par la sanction punitive, le châtement et la violence systématique (Lanlande et Lamalice, 2006). Ce modèle a été transposé dans les colonies d'Afrique. Comme le relève Allinne (2011), la prison coloniale ou postcoloniale n'avait pas ou peu de vocation à la réhabilitation ; ses fonctions étaient : l'encadrement des populations pour les fonctions de respect des frontières nouvellement tracées, de prophylaxie sanitaire, de travail obligatoire et de réduction des opposants à la colonisation. Cette conception du système judiciaire opposé aux us et coutumes des sociétés traditionnelles privilégiaient le compromis, la réconciliation rapide et équitable entre la victime et le délinquant par des décisions acceptables et acceptées par tous (Brillon, 1980). Dans son essence, l'institution carcérale est fondée sur deux traditions pénales. La première se veut distributive et admet une congruence entre le châtement et l'acte posé. Le fautif doit ressentir l'effet du châtement dans sa chair et dans son esprit. La peine revêt alors une forme de pression sociale visant la conformité des individus aux normes sociales. Ainsi, l'effet dissuasif de l'incarcération est corrélé d'un effet correctif concourant à la réformation, la réhabilitation du délinquant. La seconde du fait de son utilitarisme vise la réduction du comportement prohibé. A cet effet, elle recherche la transformation, la modification du comportement délictuel dans le but de prévenir la récidive. Par cette dualité téléologique, la politique pénale envisage produire un effet réformateur chez le délinquant ; de telle sorte qu'une fois remis en liberté, il puisse vivre en conformité avec la loi, tout en entretenant des interactions harmonieuses avec ses semblables. De ce fait, l'ancrage sur la notion de compétences psychosociales tient à la fois sur l'efficacité et aux missions assignées à l'éducation d'une part, et aux dispositifs d'accompagnement psychosocial et de prévention des risques d'autre part. Les compétences psychosociales sont à cet effet, des supports d'intégration sociale, forts prédicteurs de l'adaptabilité sociale, de la santé et du bien-être, voire de l'inclusion sociale. Elles combinent à la fois une dynamique cognitive, conative, affective et

relationnelle favorable aux interactions harmonieuses et à l'ajustement aux situations de vie. Pour Luis et Lamboy, ce sont des habiletés indispensables à toute vie sociale (Inpes, 2015).

La prison en tant qu'institution de resocialisation a pour mission de faire cesser l'agir délinquant ; et de faire acquérir au délinquant un contrôle sur sa vie. Le taux élevé de récidivisme questionne la double fonction de la prison, sur sa capacité à bonifier les ressources psychologiques et sociales des sortants de prison à vivre hors de celle-ci. Le rapport de l'Institut National de la Statistique (INS, 2014) fait le constat général que les prisons camerounaises sont surpeuplées par un grand nombre de détenus multirécidivistes. La récidive témoigne d'un effet renforçateur du comportement délictuel et d'une forme de radicalisation dans la criminalité.

L'étude aborde ainsi l'inadéquation entre le modèle de responsabilisation en institution et la quête de compétences psychosociales chez les adolescents incarcérés. La responsabilisation, dimension institutionnelle du traitement est un aspect négligé dans l'évaluation du dispositif de resocialisation. Quirion (2006) souligne que la prise en compte de la dimension institutionnelle fait prévaloir la participation active des bénéficiaires, leur motivation et leur autonomie. C'est la place du bénéficiaire dans le dispositif de traitement. Ce qui précède suscite l'interrogation selon laquelle la responsabilisation en institution améliore-t-elle les compétences psychosociales des adolescents ? L'objectif de l'étude est d'évaluer la corrélation entre la responsabilisation en institution et les compétences psychosociales. Cette évaluation est faite sur la base du postulat que la responsabilisation de l'adolescent en institution améliore les compétences psychosociales des adolescents. Une lecture du modèle éco systémique PPCT étayera la réponse comportementale du délinquant en institution.

## **1. Considérations théoriques**

L'univers carcéral est un espace clos, de privations et de contraintes, privation au sens exhaustif du terme (psychologique, physique, sociale, professionnelle). Il engage les êtres humains à des relations verticales et horizontales, et exige une conformité aux logiques formelles et informelles sous-jacentes. Ces dynamiques relationnelles se fondent sur la conflictualité des logiques comportementales dissonantes des acteurs

en interaction. Les attitudes de surveillance du personnel pénitencier font face aux tentatives d'évasion des délinquants, catalysant de ce fait, une dynamique relationnelle de conflictualité (Cusson 1983, Calbelguen 2006 et Abdelloui et Blatier 2006). Cette prédisposition conflictuelle est source de tension permanente, de violence où la posture autoritaire et l'usage de punitions sévères participent à la neutralisation des vellétés du détenu. Le surpeuplement des locaux et l'insuffisance du personnel pénitencier participent également à la construction d'un univers de la violence. Dans les prisons camerounaises, Morelle et al (2018) relèvent une forme d'organisation politique visant à épauler les gardiens dans leur mission de maintien d'ordre. On y retrouve un chef quartier (nommé par le Régisseur), un Chef Adjoint, le Maire Centrale, Central des Effectifs, Escadrons, Portiers, Chef Local, Maire, Chef Plats, Commissaire, etc. Cette dynamique de collaboration favorise un contrôle de proximité et informel. Dans le contrat formel des relations Surveillants-Détenus, les zones d'incertitude se découvrent, faisant émerger des logiques relationnelles informelles, un code implicite où chacun en tire profit. Pour Mba Missang (2021) cette bonne entente, de complicité est basée sur l'intérêt pécuniaire et des services sollicités. L'auteur souligne qu'à partir de la classe socio-professionnelle des surveillants, la petite corruption dénature l'institution, entraînant une nouvelle violence matérielle et psychologique sur les détenus et leurs proches. Champy (2022) souligne que par les tâches déléguées aux détenus, ceux-ci s'arrogent des espaces de pouvoir faisant émerger de véritables rentes de domination. Un système de corruption, de marchandage, de compromis s'instaure entre le personnel et les détenus. Le trafic de stupéfiants et leur consommation n'est qu'un reflet de ce compromis surveillants/surveillés.

La violence médiatise les rapports entre les groupes ; hiérarchise les rapports de forces et contraint à la conformité des règles formelles et informelles. La réalité carcérale impose un nouveau code de conduite et des valeurs au détenu qu'il est tenu de respecter, sous peine de subir un mauvais traitement venant des codétenus ou du personnel. Cusson (1983) distingue trois modalités d'accommodation en contexte carcéral. La première correspond à l'hibernation, une attitude de passivité, d'évitement, d'isolement et de conformisme. La seconde est assimilée à l'installation, elle consiste à profiter des plaisirs de l'institution, en développant son réseau social par prédation, coopération ou collaboration. Et enfin, la dernière est assimilée à la délinquance

carcérale qui se traduit par le vol, les recels, des gangs, le trafic de drogue, l'homosexualité. Combessie appréhende cette troisième modalité à une « radicalisation », une « ennemié au cœur de la réclusion carcérale » qui concourt à la fabrication des ennemis de la société (2017 : 68). L'univers carcéral fait par ailleurs l'éloge de certains crimes (vols, braquages) alors que d'autres sont moins valorisés et stigmatisés (abus sur des enfants, viols, infanticides). Chalmeton (2007) relève que le délit instaure une hiérarchie sociale, et celle-ci est fondée sur la logique de la caïdat. Les braqueurs de banques figurent en haut de l'échelle carcérale ; et les pointeurs (criminels sexuels) sont en bas. Les auteurs de crimes de mœurs suscitent plus de discrimination et d'isolement en milieu carcéral. Pour Yvrel (2007) la dépersonnalisation, la promiscuité et le manque de communication sont générateurs de la souffrance en prison. L'auteur souligne que la violence conduit à deux types de réaction : l'adaptation traduit en une docilité dans le comportement ; et la révolte traduit en une violence (sur soi et les autres). Dans une telle hydre d'antivaleurs, Chantraine (2004) mentionne que la vie en prison favorise le phénomène de connexité délinquante qui se traduit par la création de réseau criminel, au partage d'expériences et techniques délinquantes. Les effets de cette exposition s'apprécient la réitération d'actes délictuels propices au prolongement de la carrière délinquante.

L'exposition des mineurs délinquants primaires aux modèles inappropriés est susceptible d'avoir des effets plus ou moins négatifs sur la pro-socialité. Pour Abdellaoui et Blatier (2006), l'adolescence est une période d'imprégnation carcérale, où le sujet subit une phase de conditionnement, avec un renforcement des réponses socialement indésirables. La subjectivation de l'expérience carcérale est liée à la situation pré carcérale et au rapport aux normes sociales. Abdellaoui et Blatier (2008) distinguent ainsi les bons mineurs des mauvais mineurs. La prison jouerait un effet correctif et dissuasif sur les premiers, par une remise en question, une prise de conscience de l'acte, une redéfinition du parcours et une projection vers des valeurs socialement intégrées. Par contre, l'expérience carcérale constitue une « carte de visite valorisante » (p.45), un lieu propice d'expression des comportements criminogènes des mauvais mineurs ; ils s'y adaptent vite en reproduisant le même fonctionnement qu'à l'extérieur. Chez les enfants de la rue, l'ancrage dans un mode de vie d'ajustement déviant conduit à une interpénétration entre rue et activités illicites. Larouche

(2009) souligne que le rapport à la prison peut se faire sur trois dimensions. Tout d'abord, l'incarcération inéluctable, la prison ne constitue pas un choc identitaire du fait qu'elle était prévisible, attendue ou une conséquence inévitable des activités illicites. Ensuite, l'incarcération parenthèse qui n'est qu'une pose, un retrait, une mise en forme visant à renouveler les énergies. Enfin, l'incarcération bifurcation, elle déclenche le renoncement à la rue, aux activités illicites. Ce choix est dû à un idéal de normalité, afin de se rapprocher, de s'approprier une position identitaire socialement acceptable. L'expérience carcérale est une expérience de fragilisation ; elle met à l'épreuve l'identité de sociale et de soi. Cette dernière constitue la valeur affective des compétences psychosociales, participant à la production des comportements.

La réponse comportementale d'un individu est une résultante de la dynamique individu-environnement. L'organisation contexte et la qualité du lien social interfèrent plus ou moins dans la modulation du comportement. L'écosystème prison, dans sa double téléologie est organisé, régulé pour produire une transformation du comportement délictuel. Bronfenbrenner dans son modèle Processus-Personne-Contexte-Temps, postule que la Réponse comportementale (ou développementale) au Temps  $T_2$  est une fonction conjointe (non linéaire et non additive) des caractéristiques de la Personne, des Processus (ou relation avec son environnement) et des caractéristiques du Contexte de vie portant sur une période spécifique (Saint-Jacques et al, 2003). La place du sujet dans son microsystème est déterminante dans ses acquisitions et son choix d'ajustement. L'adolescence est une période transitoire. Elle prépare l'individu à assumer une autonomie et une identité (sociale et de soi). Il doit être capable de maîtriser, composer et transformer son environnement. Les relations engagées, le degré de réciprocité dans les activités, un contexte sécurisant et soutenant, et l'exercice de pouvoir de plus en plus complexe favorisent l'apprentissage des compétences psychosociales. La responsabilisation, processus visant à rendre responsable un individu, en lui attribuant un rôle, une liberté d'action et des prises d'initiatives sert à jauger son rapport aux normes sociales. Ce processus se réalise dans son microsystème à travers un mécanisme de sollicitation (rôle ou tâche), de reconnaissance sociale (récompense) et de répression (punition). Le mode de répression, de contrôle sociale et de récompense sont respectivement des renforçateurs négatifs ou positifs qui opèrent plus

ou moins consciemment chez le sujet une intériorisation du comportement valorisé implicitement. La réponse comportementale se réalise dans un continuum de facteurs entre les forces et les faiblesses de l'individu, les risques et opportunités qu'offre son environnement (Bouchard, 1987). L'apparition du comportement souhaité est plus ou moins associée à la prévalence des facteurs risques ou de protection.

## **2. Méthodologie**

L'étude s'inscrit dans une démarche déductive, l'objectif étant d'évaluer la corrélation entre le système de responsabilité et les compétences psychosociales. L'hypothèse formulée à cet effet stipule que la responsabilisation en institution améliore les compétences psychosociales des adolescents de la Prison Centrale de Yaoundé. Les indicateurs de la variable indépendante mis en lumière sont : les punitions, les rôles et les récompenses ; s'agissant de la variable dépendante, nous avons marqué un intérêt sur l'agir autonome, l'habileté à résoudre les problèmes et les habiletés sociales. Ces indicateurs sont évalués sur une échelle de Likert numérique à cinq points. La population d'étude est essentiellement composée des individus relevant de la primo délinquance, et faisant leur première expérience carcérale. Par un échantillonnage aléatoire simple, 83/115 adolescents ont accepté volontairement de participer à la collecte des données. La délinquance est plus marquée chez les adolescents ayant un niveau scolaire bas, 89,2% (75 individus) de l'effectif composant l'échantillon ont au plus un diplôme de Certificat d'Etude Primaire. Les atteintes aux biens d'autrui (vol simple, vol aggravé, vol en coaction, détournement de biens publics) constituent les infractions les plus récurrentes, soit 77,1% (meurtre 8,4% ; viol 6%, le trafic et la consommation de drogue 4,8%, coups et blessures 1,2%). La durée moyenne d'incarcération est de six mois et une proportion 72,3% des adolescents assume le statut de prévenu, contre 27,7% de condamnés. Un questionnaire administré en mode de face à face a servi d'instrument de collecte de données. Afin de mieux évaluer la corrélation entre les variables, des analyses statistiques bivariées ont été faites sur la base du test de corrélation de Pearson. Le premier niveau d'analyse concernait la corrélation entre la variable indépendante (responsabilisation en institution), la variable dépendante (compétences psychosociales) et ses indicateurs. Le second, mesurait la corrélation

entre les indicateurs de variable indépendante, la variable dépendant et ses indicateurs.

### 3. Résultats et discussions

#### 3.1. Résultats et interprétations

Tableau N°1

*Corrélation responsabilisation en institution et compétences psychosociales*

		Responsabilisation en institution	Compétences psycho- sociales
Responsabilisation en institution	Corrélation de Pearson	1	-0,144
	Sig. (bilaté- rale)		0,193
	N	83	83
Compétences psychosociales	Corrélation de Pearson	-0,144	1
	Sig. (bilaté- rale)	0,193	
	N	83	83

Le test de corrélation de Pearson révèle que la valeur du  $r$  est de  $-0,144$  ( $-0,144 < 0,217$ ) et la significativité bilatérale est de  $0,193$  ( $0,193 > 0,05$ ). Ceci statue sur une absence de corrélation significative entre la responsabilisation en institution et les compétences psychosociales des adolescents. La variable n'enregistre aucun résultat significatif avec l'autonomie et les habiletés sociales. A l'inverse, elle enregistre une corrélation significative avec l'habilité à résoudre des problèmes ( $r_{cal} = -0,227 > r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,039 < \alpha = 0,05$ ). La prison est régulée à produire une attitude conformiste chez le délinquant. Ce résultat est la conséquence d'un effet conjoint de son mode de punition, de récompense et du type de rôles attribués au sujet.

Les punitions n'enregistrent pas de corrélation significative avec les compétences psychosociales ( $0,000 < 0,217$  et  $Sig. = 0,997 > 0,05$ ). Les données de la statistique descriptive consolidée (91,5% observent un respect du règlement ; 24,1% répliquent par la violence ; 28,9% prennent des initiatives et 27,7% s'affirment dans des situations) révèle que le système de punitions opère une emprise sur l'adolescent



incarcéré et le contraint à se conformer aux exigences normative de l'institution. L'indicateur n'enregistre aucun résultat significatif avec les indicateurs de la variable dépendante (autonomie :  $r_{cal} = 0,100 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,370 > \alpha = 0,05$  ; résolution de problème :  $r_{cal} = -0,076 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,497 > \alpha = 0,05$  et habiletés sociales :  $r_{cal} = 0,027 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,807 > \alpha = 0,05$ ).

Les rôles ne sont pas significativement corrélés aux compétences psychosociales ( $r_{cal} = -0,075 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. 0,499 > 0,05$ ). Ils sont routiniers et monotones (90,4% n'ont jamais changé de tâche) ; et s'organisent autour de deux missions principales : l'hygiène assumée par les responsables de la mairie et la sécurisation reléguée à la charge des Escadrons. Les rôles n'enregistrent pas de corrélation significative avec l'autonomie et les habiletés sociales ( $r_{cal} = 0,038 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,733 > \alpha = 0,05$  ; et  $r_{cal} = 0,046 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,682 > \alpha = 0,05$ ). Le résultat est significatif pour la dimension résolution de problème ( $r_{cal} = -0,232 > r_{lu} = 0,217$ ) et  $Sig. = 0,035 < \alpha = 0,05$ ). Cette corrélation est négative et d'intensité moyenne.

**Tableau N° 2**  
***Corrélation récompense et compétences psychosociales***

	Récom- penses	Compétences psychoso- ciales
Récompense	Corrélation de Pearson	1
	Sig. (bilatérale)	-0,312**
	N	83
Compétences psychosociales	Corrélation de Pearson	-0,312**
	Sig. (bilatérale)	0,004
	N	83

\*\* : La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Par contre, les récompenses enregistrent une corrélation significativement forte avec les compétences psychosociales ( $r_{cal} = 0,312 > 0,217$  et  $Sig. 0,004 < 0,05$ ). Elles sont réduites à des

gratifications instrumentales, visant la satisfaction des besoins primaires et le maintien d'une hygiène corporelle. Les récompenses de nature instrumentale, dans un environnement coercitif chez des adolescents en situation de rupture sociale n'améliorent pas leurs compétences psychosociales. L'institution utilise le levier des récompenses instrumentales pour augmenter la probabilité d'apparition de la réponse comportementale recherchée par le dispositif sécuritaire, à savoir : la soumission et la passivité. Ce résultat n'est pas significatif pour les dimensions autonomie et habiletés sociales de la variable indépendante ( $r_{cal} = -0,209 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,058 > \alpha = 0,05$  ; et  $r_{cal} = -0,109 < r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,327 > \alpha = 0,05$ ). L'indicateur est significativement corrélé aux habiletés à résoudre les problèmes. Cette corrélation est moyenne, négative et d'intensité faible ( $r_{cal} = -0,278 > r_{lu} = 0,217$  et  $Sig. = 0,011 < \alpha = 0,05$ ). La vie carcérale est relativement indissociable de la vie sociale. En réduisant les besoins motivationnels des détenus au niveau primaire chez les personnes en situation de rupture sociale, la prison inhibe les apprentissages des compétences psychosociales, et plus particulièrement l'habileté à résoudre des problèmes.

### ***3.2. Discussions***

L'homme, en tant que animal grégaire a un besoin fondamental d'appartenance. Sa quête de ressemblance sociale l'engage à se conformer aux exigences du groupe. L'institution carcérale est organisée pour induire une attitude de soumission et de passivité chez le délinquant. En tant que microsociété close, la prison assume son rôle dans le modelage des hommes sous-main de justice ; elle s'impose à eux comme un dispositif de répression. Sa double mission ambivalente fonde une forme de logique d'action qui concoure à la neutralisation des tendances du détenu et au maintien d'un équilibre relationnel stationnaire. L'administration pénitentiaire crée des conditions idoines à la réalisation et à la reproduction de cette soumission à l'autorité. Son système de responsabilisation est structuré de telle sorte que le détenu assume le statut d'objet du traitement. Cette posture a des effets bénéfiques sur le contrôle et la surveillance des effectifs.

A travers son système de punitions, le pénitencier réaffirme à l'adolescent son statut de délinquant privé de liberté. Il contraint celui-ci au respect de l'ordre carcéral. Les sanctions suivantes sont prévues dans le règlement intérieur de les prisons camerounaises : les corvées

plus pénibles ; la mise en cellule de correction pour une période de quinze jours ; l'enchaînement dans la cellule de correction et la suspension ou la suppression des visites, privation de repas, cellule d'isolement, mutation dans un quartier dangereux, etc. La dépendance à l'institution, en termes de satisfaction des besoins fondamentaux réduit chez l'adolescent l'attitude à la prise d'initiative et à la résolution des problèmes. Les récompenses de nature instrumentale agissent comme des renforçateurs positifs à l'adoption de l'attitude conformiste et de passivité. Les rôles centrés sur les missions de sécurisation et d'hygiène renforcent ce pouvoir coercitif, en faisant émerger un contrôle institutionnel informel et de proximité. Ces rôles donnent par ailleurs, une relative autonomie aux détenus, offrant des occasions de se rendre utile à l'institution ; de prouver sa bonne conduite et de s'accoutumer à l'ordre carcéral. Le conformisme optimise l'efficacité de la mission première de l'administration pénitentiaire, celle de sécurisation et de neutralisation du délinquant. Goffman caractérise un tel fonctionnement de techniques de mortification où le corps est l'objet de contraintes (Morelle, 2016). Par un contrôle institutionnelle formelle, et notamment informelle et de proximité effectués par des détenus en quête de reconnaissance sociale, le système carcéral exerce un contrôle total sur la personne détenue. Nous désignons par contrôle institutionnel l'ensemble des moyens spécifiquement utilisés par une organisation pour empêcher ou limiter des comportements de révolte et de rébellion des membres de ladite institution. La pression est exercée à la fois par les codétenus et le personnel pénitencier. Calbelguen souligne à cet effet que : « le groupe crée une ordonnance posturale » (Calbelguen, 2006 : 103), reflet et source tout à la fois des conduites individuelles et institutionnelles. Il se dégage ainsi une cohérence entre l'intervention sécuritaire et les conduites individuelles (des détenus et du personnel), et cela au détriment d'une cohérence entre les conduites des acteurs et l'intervention de rééducation. Un tel contexte orienté pour produire des soumis, fait obstacle à l'apprentissage des compétences psychosociales.

En effet, le système carcéral se sert du comportement altruiste des détenus, en leur accordant des moyens de subsistances et/ou des occasions de reconnaissance sociale. En retour, par soumission consentie, les détenus doivent contribuer au maintien de la discipline carcérale, en adoptant les comportements désirés et en incitant les autres à le faire. Une forme de rationalité du comportement s'opère de

manière informelle entre surveillants et surveillés, intérêts individuels et intérêts institutionnels aboutissant à un état relationnel harmonieux. Par sa bonne conduite, le détenu construit une image de soi positive à l'égard de l'institution ; celle-ci participe également à la déconstruction de l'image de personne mauvaise. L'institution l'invite à plus de collaboration et de participation aux missions du pénitencier, sans toutefois se soucier de ses carences psycho cognitives, affectives et relationnelles. Ce jeu de réputation positive ou de désirabilité sociale contraint le détenu à répondre positivement aux sollicitudes de l'institution ; il satisfaisait ainsi son besoin de reconnaissance sociale, d'utilité sociale en institution et profite des privilèges offerts. La dépendance à l'institution et la rupture sociale constituent dans un tel contexte le risque d'une très grande familiarisation à la culture carcérale, au détriment des valeurs socialement désirées. Pour Abdellaoui et Blatier (2006) cette conformité aux règles et aux normes du milieu carcéral amorce une désadaptation plus grande à l'exigence normative du monde libre. Un tel milieu inhibe le développement des ressources personnelles, telles que : l'agir autonome, les habiletés à résoudre les problèmes et les habiletés sociales chez les adolescents. Le détenu est réduit à acquérir des habiletés instrumentales nécessaires à une intégration dans le circuit carcéral. Une confluence de facteurs de risques favorise l'adoption de la réponse comportementale non souhaitée (attitude de conformiste et de passivité). Il s'agit :

- Des facteurs associés à l'adolescent incarcéré : carences éducatives, quête d'identité et de reconnaissance de soi, absence de projet de vie, relation conflictuelle avec le réseau familial, une attitude d'évitement à l'égard des encadreurs mandatés, absence de qualification professionnelle et une dépendance à l'institution ;
- Des facteurs associés aux processus : des attitudes d'évitement, des relations de méfiance entre les acteurs, une restriction de la communication, des relations de type descendante (autoritaire), absence d'écoute ; absence de relation avec le personnel mandaté, rupture de contact avec le réseau familial ;
- Les facteurs associés au contexte : une primauté à la mission de sécurisation et de contrôle, peu d'intérêt pour les besoins développementaux du délinquant, des récompenses de nature instrumentale, la valorisation d'attitude conformiste et de passivité, réduction des besoins motivationnels des détenus au

niveau primaire, un contrôle institutionnel formel et informel, des rôles monotones, centrés sur l'hygiène, la sécurité et le contrôle des effectifs.

Le traitement pénal n'est point centré sur les ressources de la personne incarcérée, mais sur le conformisme institutionnel. Dans cette manie de ployer le corps du délinquant à la discipline pénitentiaire et à la culture carcérale, l'institution inhibe l'apprentissage des compétences psychosociales, des valeurs citoyennes nécessaires à une intégration harmonieuse dans la société. Le sujet se laisse phagocyter par le système, et y participe à cette phagocytose en profitant de petits espaces de pouvoirs qui concourt à la satisfaction des besoins physiologiques et/ou au de besoin d'utilité sociale. La satisfaction de ce dernier est un marqueur de reconnaissance sociale et un gage de bonne conduite à l'égard de l'autorité pénitentiaire. Pour Champy (2022), un tel mode d'existence en prison n'est pas propice à une réhabilitation sociale ; il amorce une forme de désaffiliation et disqualification sociale, condamnant le délinquant à la répétition de petits délits solitaires, sans lendemain. L'individu en tant que objet de resocialisation subit les effets des mesures correctives sous les contraintes ambiantes, sans réel réaménagement de ses ressources personnelles. Chantraine (2004) souligne à cet effet que la sortie de prison : « se heurte alors au dur constat d'un cumul de handicaps, au sein duquel chaque tentative pour réduire l'emprise de l'un est détruite par l'acuité de l'autre » (p. 68). La prison en tant qu'institution de resocialisation, par son fonctionnement au quotidien et le type d'existence qu'elle impose aux adolescents incarcérés est incohérente avec l'intention de réformer, de faire acquérir des valeurs pro-sociales.

La pauvreté des stimulations orientées vers des valeurs conventionnelles et l'imposition d'un style de vie routinier, infantilisant altèrent la prise d'initiative, l'autonomie et les habiletés sociales du délinquant. Un tel mode de vie pour Foucault est : « de toute façon ne pas songer à l'homme en société ; c'est créer une existence contre nature inutile et dangereuse » (Foucault, 1975 : 310). Le traitement pénal est incohérent avec l'intention de rééduquer le délinquant mineur. Quirion (2006) le traitement pénal ne tient pas compte de l'homme en société, il procède au morcellement du délinquant, et ceci participe à sa désaffiliation sociale. Cette fragilisation des ressources psychosociales du délinquant en institution conduit pour Reich à une impuissance à la sortie (Lable, 2015). L'incompétence devient alors une source de

disqualification sociale, d'exclusion sociale et un noyau structurant le récidivisme. Faire face à l'effet de transition devient ainsi une béquille pour la personne sortant de prison dans ses transactions comportementales qui tendent à le précipiter dans la marginalité.

## **Conclusion**

Au terme de ce travail qui portait sur la responsabilisation en institution et compétences psychosociales des adolescents de la Prison Centrale de Yaoundé, il importe de rappeler que le problème soulevé était celui de l'inadéquation du mode de responsabilisation institution et la quête des compétences psychosociales chez les adolescents. Aussi, nous nous sommes donnés pour objectif d'évaluer la corrélation entre la responsabilisation en institution et les compétences psychosociales. Pour cela, une investigation s'est avérée nécessaire dans ladite prison auprès d'un échantillon de 83 adolescents volontaire, auxquels nous avons passé un questionnaire. Le test de Corrélation de Pearson en rapport avec les variables responsabilisation en institution et compétences psychosociales a donné une valeur  $r = -0,144$  inférieur à la valeur lu ( $r. -0,144 < 0,217$  et  $\text{Sig. } 0,193 > 0,05$ ). Ce résultat infirme l'hypothèse de travail qui stipulait que la responsabilisation en institution améliore les compétences psychosociales des adolescents de la Prison Centrale de Yaoundé. Toute fois l'analyse révèle que par ses punitions coercitives, ses rôles monotones, centrés sur l'hygiène, le contrôle et la sécurité, et les récompenses de nature instrumentale (réduction des besoins motivationnels) le système de responsabilisation en institution contraint l'adolescent détenu à adopter une attitude conformiste et de passivité à l'égard de l'institution. Une telle attitude réduit les habiletés à l'agir autonome, les habiletés à la résolution des problèmes et les habiletés sociales ; des compétences psychosociales nécessaires à l'inclusion sociale et à la participation citoyenne du sortant de prison.

La tendance à vivre selon un mode de vie carcérale catalyse le processus d'intériorisation de la culture carcérale ; renforçant de ce fait, les carences psychoaffectives, cognitives et relationnelles pré-carcérales du délinquant mineur. Une telle politique de responsabilisation incohérente avec le type de citoyen attendu par la politique éducative, renforce la conflictualité du rapport individu-environnement propice au récidivisme. Repenser le traitement pénal revient : à accorder davantage

un intérêt aux ressources du délinquant en tant qu'être social appelé à vivre avec ses semblables ; à concilier les postures des intervenants à l'objectif de rééducation et à concilier l'objectif de rééducation aux réalités de son contexte écosystémique.

## Références bibliographiques

**Abdellaoui Sid et Blatier Catherine** (2006), Rapport de recherche : « les jeunes en détention », Paris, Mission de recherche droit et justice

**Abdellaoui Sid et Blatier Catherine** (2008), « En quoi les jeunes détenus se distinguent-ils des autres ? », *Journal du droit des jeunes*, n°273, p. 43-45.

**Allinne Jean-Pierre** (2011), Jalons histographiques pour une histoire des prisons en Afrique francophone. clio@thémas, n°4.

**Bouchard Camil**, (1987), « Intervenir à partir de l'approche écologique : au centre, l'intervenant », *Service social*, Vol. 36, n°2-3, p. 454-477.

**Brillon Yves**, (1980), *Ethno criminologie de l'Afrique noire*, Montréal, Presse Universitaire de Montréal.

**Calbelguen Manuel**, (2006), *Dynamique des processus d'adaptation des détenus au milieu carcéral*, Reine, Presse Universitaire de Reines.

**Chalmeton Hélène**, (2007), 13, 14 et 15 juin), *Les sortants de prisons, une population fragile et menaçante. La fabrique de populations problématiques par les politiques publiques*. Nantes.

**Champy Muriel** (2022), la désaffiliation jusqu'à l'épuisement : l'impasse caecérale vue par les jeunes de la rue au burkina Faso, Frédéric Le Marcis ; Marie Morelle ; l'Afrique en prison, ENS Editions ; ens editions , pp 556-68 doi : 10.4000/books.enseditins.40780

**Chantraine Gilles**, 2003, « Prison, désaffiliation, stigmates : L'engrenage carcéral de l'inutile au monde contemporain », *Déviance et société*, n°4, p. 363-387, Vol. 27.

**Chantraine Gilles**, 2004, Par-delà les murs, Paris, Presse Universitaire de France.

**Combessie Philippe**, (2017), Ambivalences des sociétés démocratiques vis-à-vis de la prison comme dispositif d'aide à la réinsertion : évolutions récentes (internet, téléphonie mobile, radicalisations). In *Le droit à la réinsertion des personnes détenues* (p. 61-71) Paris, Institut Universitaire Varenne.

- Cusson Maurice**, (1983). *Le contrôle social du crime*, Paris, Presse Universitaire de France.
- Foucault Michel**, (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Inpes**, (2015), Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes. *La santé en action*, n°433.
- Institut Nationale de la Statistique**, (2014), Rapport sur la situation de référence des indicateurs de la chaîne Pénale au Cameroun.
- Lable Jean-François**, (2015), *Sortie et sortants de prison; une réinsertion déterminée*, Thèse de sociologie, Université de Paris-Saclay.
- Lalande Pierre et Lamalice Olivier**, (2006), « La sévérité pénale à l'heure du populisme : punir ou réhabiliter, opinion publique, système pénal », Québec, BNC.
- Le Blanc Marc**, (1983), *Boscoville : la rééducation évaluée*, Montréal, Collection Droit et Criminologie.
- Mba Missang Frédéric**, (2021), « La petite corruption dans les prisons centrales Kondengui et gros Bouquet : violence matérielle et psychologique », *Revue Internationale du Chercheur*, Vol.2, n°4, p. 71-94.
- Morelle Marie**, (2016), « Etre détenu à la prison centrale de Yaoundé (Cameroun) : une géographie du corps incarcéré », *L'information géographique*, Vol.80, n°2, p.93-113.
- Morelle Marie**, Awondo Patrick, Birwe Habmo et Eyenga Georges Macaire, (2018), Politique de réforme et matérialité de la Prison au Cameroun, *Politique Africaine*, n°150, p. 75-96.
- Quirion Bastien**, (2006), « Traiter les délinquants ou contrôler les conduites : le dispositif thérapeutique à l'ère de la nouvelle pénologie », *Criminologie*, Vol. 39, n°2, p. 137-164.
- Saint-Jacques Marie-Christine, Drapeau Sylvie, Cloutier Richard et Lépine Rachel**, (2003), Dimension écologiques associées aux problèmes de comportement des jeunes de familles recomposées, *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 16, n°1, p. 113-131.
- Yvorel Elise**, (2007), De l'adaptation à la révolte : la souffrance carcérale des jeunes détenus. In C. Frédéric, *Histoire de la souffrance sociale : XVIIe-XXe siècles*, p. 111-121. Presse Universitaire de Reines.